

Paris, le 4 mars 2011

REFORME DE LA FISCALITE DU PATRIMOINE : LE CABINET TAJ AUDITIONNE DANS LE CADRE DU COLLOQUE « PATRIMOINE ET FISCALITE : ENJEUX ET CONVERGENCES EUROPEENNES »

Le 3 mars 2011, a eu lieu à Bercy le colloque **"Patrimoine et fiscalité : enjeux et convergences européennes"**, une étape dans la réflexion sur la réforme de la fiscalité du patrimoine. Il était présidé par le ministre du Budget François Baroin et par la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie Christine Lagarde et s'est ouvert par une intervention du Premier Ministre François Fillon.

Participaient également à ce colloque : parlementaires, économistes, professionnels de la gestion du patrimoine, chefs d'entreprise et personnalités qualifiées. La composition du patrimoine, les formes d'imposition et les pratiques étrangères ont été les grandes problématiques abordées tout au long de cette journée.

A l'occasion d'une table ronde sur le thème : « taxation du revenu et du patrimoine : quelles leçons tirer des expériences de nos partenaires ? », **Michel Aujean, associé chez Taj**, société d'avocats, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, **ancien directeur en charge de la fiscalité directe à la Commission européenne** a été auditionné au côté de Jeffrey Owens, directeur du centre de politique et d'administrations fiscales de l'OCDE.

Michel Aujean et Jeffrey Owens ont pu y présenter une analyse des différents systèmes d'impôts sur le patrimoine en vigueur en France et dans les pays membres de l'OCDE, abordant ainsi les nombreuses tendances et spécificités existantes en matière d'imposition des revenus du patrimoine.

Ils ont conclu leur intervention en soulignant la nécessité de mettre en place un système fiscal porteur de croissance et renforçant la consolidation budgétaire.

**Contacts presse Vae Solis Corporate :
Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Jessica Lefébure - 01 53 92 80 20**

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 370 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.
Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.